

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mercredi 6 décembre 2017 – 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Présentation

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Présentation du budget 2018 et du PTI 2018-2019-2020 de l'arrondissement d'Outremont

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Période de question des citoyens

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens - 1176983003

Dresser le budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens - 1176983004

Établissement du programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de l'arrondissement Outremont

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1176983003

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Dresser le budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire. |

Je recommande:

DE DRESSER le budget de fonctionnement 2018, le tout tel qu'indiqué au sommaire décisionnel;

D'AUTORISER l'affectation du surplus pour l'équilibre budgétaire, le tout tel qu'indiqué au sommaire décisionnel;

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif.

Signé par Marie-France PAQUET **Le** 2017-12-03 14:47

Signataire :

Marie-France PAQUET

Directrice
Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens

IDENTIFICATION

Dossier # :1176983003

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Dresser le budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire. |

CONTENU

CONTEXTE

Les articles 143.2 et 144.5 de la Charte stipulent que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par celui-ci, un budget d'arrondissement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent. Le comité exécutif à sa séance du 22 novembre 2017 a fixé au plus tard le 8 décembre 2017, la date pour la transmission par les arrondissements au Service des finances de la ville leur budget de fonctionnement 2018 (Résolution CE 1872).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA16 16 0361 - Dresser le budget de fonctionnement 2017 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire.

DESCRIPTION

La préparation du budget de 2018 a dû tenir compte des considérations suivantes:

1. la réforme du financement des arrondissements (qui a été amorcée en 2013 par l'administration municipale);
2. la mise en oeuvre du plan quinquennal de main-d'oeuvre;
3. le déficit structurel.

Réforme de financement des arrondissements

La paramétrisation des budgets de fonctionnement selon le modèle de financement impliquait que certains arrondissements voyaient leurs transferts provenant du corporatif réduits alors que pour d'autres, les transferts augmentaient. Afin de pallier aux variations positives et négatives, un plan de mise en oeuvre a été établi: les variations positives ont été étalées sur cinq ans alors que les variations négatives l'ont été sur dix ans.

Pour l'arrondissement d'Outremont, ceci représentait une diminution de (392 600 \$) par année sur 10 ans pour un grand total de (3 926 500\$). Ce montant en 2018 a été réduit à

248 500\$ suite à des transferts de budgets à la ville-centre (pour le rapatriement de certaines activités).

Plan quinquennal de main-d'oeuvre 2014-2018

Dans les orientations générales qui nous ont été données pour la préparation budgétaire, il nous est demandé de poursuivre l'application du plan quinquennal de main-d'oeuvre (PQMO). Selon ce plan la ville centre souhaite passer d'une ville fonctionnelle à une ville performante et l'une des principales stratégies pour atteindre cet objectif est de réduire le coût de la masse salariale, afin de pouvoir réinvestir dans les infrastructures.

Cependant, au lieu d'une application de coupures de postes de façon paramétrique, la ville nous suggère une planification de main-d'oeuvre sur cinq ans caractérisée par des coupures de postes vacants ou lors de départs.

La réalisation de ce plan quinquennal doit naturellement se faire dans le respect des conventions collectives et sans causer de mise en disponibilité d'employés.

Gestion des postes vacants

Une somme de 255 000\$ a été retranchée en 2017 de la dotation par la ville-centre pour la gestion des postes vacants. Cette réduction a été maintenue de façon récurrente dans l'exercice 2018.

Correction du déficit structurel

Depuis les cinq dernières années, l'arrondissement a utilisé son surplus pour financer son déficit structurel causé par la non indexation, la hausse des coûts de main-d'oeuvre, la réforme du financement et l'ajout de certains postes.

Les recommandations de l'administration dans les années passées, à l'effet de légèrement augmenter l'espace fiscal n'ont pas été acceptées par le conseil.

Transfert de responsabilité et de budget entre arrondissements et la ville centre:

- Les activités qui ont été transférées à la ville centre dans le cadre du budget 2015 (la disposition de la neige, la gestion des stationnements); les revenus de permis de construction font l'objet d'une mutualisation ;
- Les activités qui ont été transférées à la ville centre dans le cadre du budget 2016 se caractérisent par la décision de la la ville-centre de transférer le budget relatif à la gestion de matières résiduelles au service corporatif de l'environnement de la ville de Montréal.
- Les activités qui ont été transférées à la ville centre dans le cadre du budget 2017 (regroupement du matériel roulant et le regroupement des contrats de déneigement).
- En 2018, une somme de 139,800\$ a été coupée de notre dotation pour le Centre de services partagés - bibliothèques.

Ces transferts ont un impact majeur tant sur le budget de fonctionnement de l'arrondissement que sur le ratio de la masse salariale par rapport au budget total. En effet, le transfert des budgets à la ville centre ne diminue en rien la responsabilité de l'arrondissement dans la gestion de certaines de ces activités. Par contre, la masse salariale baisse en ce qui concerne le transfert du matériel roulant.

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement Outremont a été établi à 15 168 500 \$ pour l'année 2018.

Dans le cadre de la préparation du budget, notre arrondissement a dû composer avec une diminution des transferts centraux de 293 400 \$ attribuable notamment à la réforme du financement des arrondissements et à la coupure pour les bibliothèques.

JUSTIFICATION

Le conseil d'arrondissement doit dresser son budget de fonctionnement et le soumettre au comité exécutif. Les transferts centraux reçus aux fins de la préparation de notre budget de fonctionnement, qui ont pour but de préserver un cadre financier équilibré, se sont comme par les années passées avérés insuffisants pour assumer la totalité des services.

Le Service des finances a transmis aux arrondissements le 23 juin dernier, le montant du transfert attribué à notre arrondissement ainsi qu'un document décrivant les orientations ainsi que le calendrier budgétaire. L'administration a débuté à la fin juin l'exercice de planification budgétaire. Les prévisions budgétaires devaient être transmises au Service des finances à la fin de l'été et au plus tard le 6 octobre 2017 et les budgets adoptés au plus tard le 24 novembre 2017. Suite à l'élection générale, le comité exécutif à sa séance du 22 novembre 2017 a fixé au plus tard le 8 décembre 2017, la date pour la transmission par les arrondissements au Service des finances de la ville de leur budget de fonctionnement 2018 (Résolution CE 1872).

Les élus vont poursuivre avec l'administration en 2018 une réflexion budgétaire impliquant une revue des activités et services.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Pour dresser le budget, l'administration de notre arrondissement a dû mettre en place un plan de compressions budgétaires. Dans la préparation de ce plan, l'administration a toujours eu comme objectif de limiter au maximum la charge fiscale imposée aux citoyens d'Outremont tout en ayant un souci de continuer à fournir des services de qualité aux citoyens.

Le financement du budget de fonctionnement 2018 s'effectuera par les 3 sources ci-dessous :

> Transferts centraux : 9 185 900 \$
> Taxation locale : 2 851 700 \$
> Revenus locaux : 1 751 400 \$
13 789 000 \$

L'écart à combler entre le financement disponible et le budget établi, soit 1 379 500 \$, sera assumé par une affectation de surplus.

En plus de l'ajustement à la baisse de notre enveloppe budgétaire d'un montant de (255 400 \$) relatif à la poursuite et à la mise en oeuvre de la réforme du financement des arrondissements et de quelques ajustements mineurs, les transferts centraux pour 2018 ont été ajustés à la baisse de 139,800 \$ pour le centre de services partagés pour la bibliothèque. L'indexation de notre transfert a été de 1% soit 94 800 \$.

Selon le nouveau mode de financement des arrondissements adopté en 2013, la ville centre a cédé un espace fiscal de .05 cents/100\$. L'espace fiscal est passé de 5% en 2013 à 4,20% en 2017. Afin de limiter le recours au surplus budgétaire en 2018, la nouvelle administration a choisi d'établir le taux à 5%.

Quant aux revenus de tarification locale, les recettes prévues en 2018 ont été revues à la hausse de 18 916 \$, passant ainsi de 1 732 484 \$ en 2017 à 1 751 400 \$ en 2018.

Un montant de 1 379 500 \$ sera approprié à même le surplus libre de l'arrondissement afin d'équilibrer le budget 2018 et ainsi maintenir le niveau de services aux citoyens.

Sur le plan de la structure organisationnelle, l'effectif au budget 2018 sera de 122,7 années personne,

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Outremont, tel que soumis au conseil, respecte l'enveloppe fournie par le service des finances de la Ville de Montréal.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

La présentation power point du budget sera ajoutée au site internet de l'arrondissement comme par les années passées.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Un avis a été publié dans le journal Le Devoir conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal le 24 novembre 2017.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jonathan ST-LOUIS
Conseiller en gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-11-29

Suzanne JEFFREY
C/d ress.fin.& materielles <<arr.<60000>>



Dossier # : 1176983004

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Établissement du programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de l'arrondissement Outremont |

Je recommande:

DE DRESSER le programme triennal des immobilisations de l'arrondissement Outremont 2018-2019-2020, lequel prévoit des investissements de 7 683 000 \$ au cours des trois prochaines années, le tout tel qu'indiqué au sommaire décisionnel;

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif qui doit dresser et soumettre pour adoption au conseil de la Ville, le programme des immobilisations de la Ville, lequel doit comprendre à l'égard de chaque arrondissement, un programme d'immobilisations.

Signé par Marie-France PAQUET **Le** 2017-12-03 10:51

Signataire :

Marie-France PAQUET

Directrice
Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens

IDENTIFICATION

Dossier # :1176983004

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Établissement du programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de l'arrondissement Outremont |

CONTENU

CONTEXTE

L'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4) prévoit que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un Programme des immobilisations de l'arrondissement. Le comité exécutif à sa séance du 22 novembre 2017 a fixé au plus tard le 8 décembre 2017, la date pour la transmission par les arrondissements au Service des finances de la ville leur programme triennal d'immobilisations (Résolution CE 1872).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA16 160285 - Établissement du Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 de l'arrondissement Outremont

CA15 160263 - Établissement du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 de l'arrondissement Outremont

DESCRIPTION

Le Programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de l'arrondissement Outremont prévoit un investissement total de 7 683 000,00 \$:

- 2018** 2 561 000,00 \$
- 2019** 2 561 000,00 \$
- 2020** 2 561 000,00 \$

Le détail des investissements prévus est disponible en pièces jointes.

JUSTIFICATION

Le Programme triennal d'immobilisations 2018-2020 permettra de réaliser l'aménagement des parcs, la protection des bâtiments et la réfection des rues de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le Programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de l'arrondissement d'Outremont respecte l'enveloppe budgétaire fournie par les services corporatifs.
La réalisation des projets décrits en pièces jointes nécessitera de nouveaux règlements d'emprunt et l'approbation du MAMOT.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Diffusion sur le site internet de l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Un avis a été publié dans le journal Le Devoir conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal le 24 novembre 2017.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jonathan ST-LOUIS
Conseiller en gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Suzanne JEFFREY
C/d ress.fin.& materielles <<arr.<60000>>

Le : 2017-11-29